



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Mandeville tenue le 7 décembre 2020 à 14 h par voie de vidéoconférence, à laquelle étaient présents la mairesse Madame Francine Bergeron, ainsi que les conseillers suivants, à savoir :

Monsieur Jean-Claude Charpentier Madame Cécile Gauthier
Monsieur Alain Dubois Monsieur Denis Prescott
Monsieur Jacques Martial

Madame Hélène Plourde, directrice générale et secrétaire-trésorière était également présente.

RÉSOLUTION NUMÉRO 459-12-2020

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial

Appuyé par la conseillère Madame Cécile Gauthier

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville se proclame alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Mandeville, ce 8^e jour du mois
de décembre de l'an deux mille vingt

Hélène Plourde
Directrice générale et
secrétaire-trésorière